



## ASSISTANT PARTAGE Discipline médicale : NEURO PEDIATRIE

### 1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Deuxième établissement de la région Centre Val de Loire, le centre hospitalier régional d'Orléans et futur CHU est un établissement de 1300 lits MCO et 500 lits d'EHPAD et SLD. Il est doté d'un budget de 500 M€.

Le nouvel hôpital, entièrement reconstruit, regroupant les deux sites MCO historiques du CHR a ouvert fin 2015. Outre le regroupement de toutes les activités médicales sur un seul site qui permet de garantir au patient un accès rapide au plateau technique, le nouvel hôpital est doté des techniques médicales les plus modernes et d'une logistique ambitieuse : préparation robotisée et nominative des médicaments - le CHR figure parmi les premiers sites en France à en bénéficier -, réseaux pneumatiques qui transportent très rapidement d'un bout à l'autre du bâtiment les prélèvements de laboratoire, le sang ou les médicaments urgents, de nombreux équipements médicaux installés, tels que la 3<sup>e</sup> IRM, le 2<sup>e</sup> TEP Scan, 450 rails élévateurs pour manipuler les malades dans leurs chambres, des transports automatisés pour la livraison de toute la logistique dans les services et une organisation médicale et soignante élaborée pour que les soignants restent davantage auprès des patients.

Le CHR assure la prise en charge d'environ 40 000 passages aux urgences pédiatriques ;  
Établissement support du Groupement Hospitalier du Loiret (45)

### 2. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1<sup>er</sup> employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

### 3. Présentation du service de l'établissement d'accueil

Nom du service : Pédiatrie générale

Pôle de rattachement : Mère et enfant

Chef de service : poste vacant ; praticiens en charge des recrutements : Karine Quinque : [karine.quinque@chr-orleans.fr](mailto:karine.quinque@chr-orleans.fr) 02.38.61.31.79 et Stéphane Perdereau : [stephane.perdereau@chr-orleans.fr](mailto:stephane.perdereau@chr-orleans.fr) 02.38.61.33.53

Composition de l'équipe médicale : 10 Praticiens Hospitaliers, 2 PHC, 2 assistants spécialistes, 8 à 10 internes (4 médecines générales, 4 à 6 DES), 1 externe

Nombre de lits : Hospitalisation conventionnelle = 13 lits secteur petits-moyens, 7 lits secteur adolescents, 12 lits de soins continus et 2 lits de soins intensifs ; Hôpital de jours = 6 lits. 8 lits supplémentaires en période épidémique ;

Toutes les sur spécialités sont représentées par les différents praticiens ;

Plateau technique : radiologie standard, scanner, IRM, PET scan, scintigraphie, biologie, anatomopathologie, génétique...

Autres : service de chirurgie pédiatrique, réanimation néonatale et pédiatrique ; toutes les consultations spécialisées adultes adaptées à l'enfant : ORL, ophtalmologie, dermatologie, stomatologie, explorations fonctionnelles neurologiques.

<p><b>4. Présentation du service du CHU de Tours</b></p> <p>Nom du service : Neuropédiatrie et Handicaps  Pôle de rattachement : Enfant  Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Pr Pierre THOMAS-CASTELNAU, <a href="mailto:castelneau@univ-tours.fr">castelneau@univ-tours.fr</a>  0247474747 poste 71029 ou 74757 - Référent de l'option de neuropédiatrie en RCVL  Composition de l'équipe médicale : 1 PUPH, 1 CCA, 2 PH temps pleins, 2 PH mi-temps, 1 Dr Junior, 3 internes, 6 externes, 2 PH attachés  Nombre de lits : 15 (HC)  Nombre de places : 8 (HJ)  Plateau technique : Neuroradiologie, TDM, IRM, PETscan, biologie, anatomopathologie, génétique  Autres : explorations fonctionnelles neurologiques (EEG), chirurgies pédiatriques, réanimation néonatale et pédiatrique; ORL, ophtalmologie, dermatologie, génétique, oncologie, pédiatrie générale, CPDPN, SSR.</p>
<p><b>5. Missions confiées</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Visites dans le service de pédiatrie générale (toujours supervisé par un senior praticien hospitalier)</li> <li>- Supervision des internes et des externes : clinique et enseignement</li> <li>- Participation à la permanence des soins</li> <li>- Consultations de neuropédiatrie ; avis neuro pédiatrique en hospitalisation complète ; participation à la prise en charge des enfants IMC ;</li> <li>- Liens entre les deux services d'accueil et du CHU : avis spécialisé auprès du service du CHU</li> </ul>
<p><b>6. Les compétences à développer</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement de la neuropédiatrie, en consultation (A Tours l'assistant assistera aux consultations des seniors puis effectuera des consultations sous supervision d'un senior neuropédiatre chaque semaine)</li> <li>- Formation en neuropédiatrie : lien privilégié avec le service de neuropédiatrie de Tours, service adulte si besoin : clinique, congrès...</li> </ul>
<p><b>7. L'organisation de la permanence des soins</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans l'établissement d'accueil : gardes au SAU pédiatriques (côté médecine ; pas de garde côté chirurgicale) : 2 à 3 gardes par mois (1 senior, 1 interne de garde), astreintes dans le service de pédiatrie générale (1-2 par mois) ; réanimateur pédiatre sur place en cas de besoin ; pas de garde en maternité ni en néonatalogie (gardes séparées) ;</li> <li>- Au CHU de Tours : gardes au SAU pédiatriques (côté médecine ; pas de garde côté chirurgicale) : 1 à 2/mois (2 internes de garde avec 1 senior sur place), astreintes dans le service de neuropédiatrie générale : 1/mois (réanimateur pédiatre sur place en cas de besoin ; pas de garde en maternité ni en néonatalogie non plus)</li> </ul>
<p><b>8. Les valences (enseignement/ recherche)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Enseignement aux internes, externes, écoles d'infirmières, écoles de puéricultures, auxiliaires de puéricultures...</li> <li>- Participation aux protocoles de recherche en cours dans le service : essai clinique d'enzymothérapie dans la leucodystrophie métagénétique, Etude PHEDRE : évaluation de la douleur chez l'enfant drépanocytaire, Nutri Drep (évaluation de l'état nutritionnel de l'enfant drépanocytaire), participation antérieure au PHRC AJI Biorem ; Etude PROTECT (protocole international randomisé de phase III d'immunothérapie au diagnostic de diabète de type I)</li> </ul>
<p><b>9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ensemble du plateau technique de l'hôpital d'accueil à sa disposition à Tours et Orléans</li> <li>- A Tours : Présence d'un senior neuropédiatre référent chaque jours de la semaine et les we.</li> </ul>
<p><b>10. Logement par l'établissement d'accueil</b></p> <p>Pas de logement au CHRO, des logements peuvent toutefois être proposés par la Mairie d'Orléans, en fonction de leurs disponibilités.</p>
<p><b>11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistanat partagé</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Recrutement possible au décours de l'assistanat partagé</li> <li>- Nécessité de former un neuropédiatre pour le CHRO en raison du bassin de population important couvert</li> <li>- Permettrait de créer un terrain de stage pour l'accueil d'internes en option de neuropédiatrie par la suite au CHRO.</li> </ul>
<p><b>12. Rémunérations, prime d'exercice territorial</b></p> <p>PET : en fonction des modalités de partage du temps de travail</p>
<p><b>13. Prise en charge des frais de déplacement</b></p> <p>Oui en fonction des modalités de partage du temps de travail  Sur la base forfaitaire de 45 € Aller/Retour ou le cas échéant sur la base d'un abonnement mensuel SNCF, dans la limite d'un plafond mensuel fixé à 86,16 euros, directement par le Centre Hospitalier Régional d'Orléans à l'intéressé(e).</p>
<p><b>14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Protocoles nationaux actualisés</li> <li>- Visioconférences bimensuelles avec le service de neuropédiatrie de Tours permettant les échanges d'avis entre les équipes des 2 établissements</li> </ul>